

RÉSOLUTIONS du conseil d'administration (CA) de la Société Québécoise pour la Recherche en Psychologie (SQRP) adoptées entre le 18 mars 2005 et le 13 juin 2005 suite aux échanges sur la liste de distribution du CA et confirmées lors de la réunion du CA du 14 juin 2005.

Les soussignés, étant tous les administrateurs de la SQRP, adoptent les résolutions suivantes :

No. pour 2005-2006	Résolution	Proposée par	Secondée par	Adoptée à l'unanimité (A) ou par vote (V)
1	Pour donner suite à la proposition faite lors de l'Assemblée générale du 19 mars 2005, une lettre a été envoyée au Ministre de l'éducation en appui à la démarche étudiante sur les frais de scolarité (la lettre est reproduite sur la page suivante)	Isabelle Tremblay	Thérèse Audet	A
2	Il a été décidé d'exclure de la liste des résumés des présentations relatives au 27 <sup>e</sup> congrès annuel de la SQRP placée sur le site Web de la SQRP, les résumés des présentations pour lesquelles les personnes ne se sont présentées, ni manifestées pour expliquer leur absence. Ces personnes en seront informés par courriel.	Charles Morin	Isabelle Tremblay	A
3	Il est décidé de solliciter les différents laboratoires de recherche en psychologie pour leur offrir de faire partie d'une liste sur le site Web de la SQRP, cette liste comportant un lien avec leur laboratoire.	Geneviève Forest	Stéphane Bouchard	A

\_\_\_\_\_  
STÉPHANE BOUCHARD

\_\_\_\_\_  
GENEVIÈVE FOREST

\_\_\_\_\_  
THÉRÈSE AUDET

\_\_\_\_\_  
YVAN LUSSIER

\_\_\_\_\_  
GINETTE DIONNE

\_\_\_\_\_  
SYLVAIN FISET

\_\_\_\_\_  
SOPHIE GILBERT  
Montréal, le 25 Mars 2005

\_\_\_\_\_  
ISABELLE TREMBLAY

M. Jean-Marc Fournier

Député de Châteauguay

Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Objet: appui aux démarches étudiantes dans le dossier des prêts et bourses

Monsieur le Ministre,

La Société Québécoise de la Recherche en Psychologie constitue un regroupement visant à favoriser le développement de la psychologie en tant que discipline scientifique. Le trois quart de nos membres sont des étudiantes et des étudiants aux baccalauréat ou aux cycles supérieurs en psychologie. Puisque notre principale mission est de favoriser l'épanouissement de la recherche en psychologie, il nous semble impératif que les étudiantes et les étudiants aient accès à un soutien financier que ce soit sous la forme de prêts et bourses, ou encore de bourses d'étude provenant des organismes subventionnaires provinciaux. Sans ce soutien, un nombre de plus en plus limité de personnes aura accès aux études universitaires. Cette restriction de l'accès risque d'entraîner des répercussions majeures pour l'avenir de la recherche en psychologie et dans les autres domaines scientifiques. À moyen ou long terme, nous croyons que ces coupures dans le soutien des étudiantes et des étudiants limiteront le développement de la psychologie en tant que discipline scientifique et nuiront au rayonnement international des chercheurs québécois.

C'est ainsi que lors de son assemblée générale, tenue au Mont Sainte-Anne le 19 mars 2005, les membres présents ont voté la résolution suivante:

- o Attendu que la durée des études en psychologie est longue;
- o Attendu que le taux de succès des étudiantes et des étudiants aux programmes de bourses de certains organismes provinciaux et fédéraux (p.ex., FQRNT, FQRSC) a diminué sensiblement;
- o Attendu que l'internat en psychologie n'est pas encore rémunéré dans plusieurs milieux québécois, ce qui contribue à l'endettement des étudiantes et des étudiants au doctorat en psychologie;
- o Attendu que les étudiantes et les étudiants représentent le trois quarts des membres de la SQRP;

Il est proposé que le conseil d'administration de la SQRP manifeste son appui et revendique le réinvestissement des 103 millions de dollars de prêts en bourses.

Par conséquent, en notre nom et celui de nos membres, nous vous demandons de réinvestir les 103 millions ayant été retirés du programme d'aide financière aux études.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.